



Mariage en LETTONIE

(L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire)

Les ressortissants suisses qui souhaitent se marier en Lettonie doivent s'adresser directement aux autorités locales pour obtenir les dernières informations sur les documents requis et la procédure.

Les mariages célébrés à l'étranger de citoyens suisses doivent être annoncés à la représentation suisse compétente dans les meilleurs délais.

Les documents et actes suivants doivent être transmis par voie postale ou remis personnellement au Centre Consulaire Régional à Stockholm:

- **Acte de mariage*** (*Laulības apliecība*), établi il y a moins de six mois.
- **Formulaire** «Questionnaire concernant le mariage» (voir www.eda.admin.ch/lettonie, Services - État civil - Mariage et partenariat enregistré).

Pour le conjoint suisse:

- **Copie du passeport** (page avec les données personnelles et signature).

Pour le conjoint letton:

- **Acte de naissance*** avec les noms des parents (*Dzimšanas apliecība*) ou Référence* sur la naissance (*Izziņa par dzimšanas reģistrāciju*), établi il y a moins de six mois.
- **Confirmation*** (*Izziņa*) concernant **état civil** (célibataire, divorcé, veuf) et **résidence avant** le mariage. Le document est délivré par l'Office pour les citoyens et la migration (*Pilsonības un migrācijas lietu pārvalde*).
 - Si **divorcé**, en outre acte de divorce* avec déclaration certifiant le caractère définitif et exécutoire du jugement, délivré par le notaire resp. par le tribunal (*Laulības šķiršanas apliecība* resp. *Izraksts no tiesas sprieduma*).
 - Si **veuf**, en outre acte de décès* (*Miršanas apliecība*) de l'époux décédé.
- Le cas échéant, **certificats de changement du nom de famille, resp. du prénom*** (*Lēmums par personas vārda un/vai uzvārda maiņu*), avec déclaration certifiant le caractère définitif et exécutoire du changement. Ces certificats sont délivrés par le Ministère de la justice.
- **Copie du passeport** (page avec les données personnelles et signature).

Tous les documents et actes doivent être remis **en original** (exception: copies des passeports).

Tous les actes lettons* doivent être légalisés avec une **apostille** et accompagnés par une **traduction notariale** (en français, allemand ou italien).

...voir aussi au verso →

INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Si des documents d'état civil ne proviennent pas de la Lettonie ou de la Suisse, veuillez contacter le Centre consulaire régional de Stockholm à l'avance. En fonction de la provenance des documents s'appliquent des directives différents et le traitement du dossier peut prendre plus de temps.

En principe, tous les documents d'état civil doivent être présentés en original et établis il y a moins de six mois.

Les actes établis une seule fois seront retournés immédiatement. Les documents restants seront envoyés en Suisse et ne seront pas rendus. Les autorités responsables en Suisse se réservent le droit de demander des documents supplémentaires.

En Lettonie les apostilles sont délivrées par le notaires (*Council of Sworn Notaries of Latvia*, www.latvijasnotars.lv).

Veuillez noter que les événements d'état civil doivent être inscrits chronologiquement dans les registres d'état civil en Suisse.

Tous les documents et actes remis seront vérifiés et transmis par la voie officielle aux autorités compétentes pour l'enregistrement dans les registres d'état civil en Suisse. Il faut compter avec un délai d'**au moins deux mois** pour que le mariage soit enregistré. L'office de l'état civil responsable pour votre lieu d'origine peut vous fournir, après cette période, des informations sur l'état du dossier et, sur demande, émettre des attestations officielles (p. ex. acte de famille ou confirmation du mariage). Le Centre Consulaire Régional à Stockholm informe l'intéressé par courriel dès que les autorités de l'état civil ont pris une décision sur l'inscription dans les registres.

Le Centre Consulaire Régional à Stockholm reste volontiers à disposition pour toute question supplémentaire par courriel ou téléphone.

Stockholm, 27.02.2020